

SAINT-YRIEIX *infos*

Magazine municipal des Arédiens

N° 118

JUIN 2025



DOSSIER

P.4 Budget
2025

TRAVAUX

P.14 Cour de La Marelle



COUVERTURE

Une nouvelle cour de récré à La Marelle



2 | DOSSIER BUDGET 2025

5 | RETOUR EN IMAGES

7 | SANTÉ

9 | SERVICE PUBLIC

10 | CULTURE

11 | MÉDIATHÈQUE

12 | CITOYENNETÉ

13 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

14 | TRAVAUX

15 | CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

16 | TRIBUNES

17 | AGENDA



Il est indispensable de tenir une trajectoire financière rigoureuse

“ ”

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et malvoyants à la mairie et à la médiathèque.

Édition :
Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr
Directeur de la publication :
Jean-Jacques Fournié
Rédaction : Comité de rédaction
Conception graphique et réalisation :
Agate Communication, www.agatecom.fr
Crédit photos :
Service VET, Service communication
Impression : Imprimerie Couvidat
Tirage : 3850 exemplaires
Dépôt Légal : à parution
Date de parution : Juin 2025

Mesdames, Messieurs,

En ce début de période estivale, l'activité est importante sur Saint-Yrieix : l'ouverture des Soirs Bleus de Grand Angoulême, le repas champêtre de nos séniors, le Festival de la Polynésie que nous soutenons depuis son début... et bien entendu la fréquentation du Plan d'eau qui ne cesse de croître avec l'arrivée des beaux jours. Je tenais à vous préciser que si la candidature de la commune a été retenue par Grand Angoulême pour démarrer la saison des Soirs Bleus, cela ne remet pas en cause, bien évidemment, notre Week-end Culturel de fin septembre qui, au fil des ans, est devenu un évènement incontournable de notre agglomération.

Cette promesse de campagne de 2020 a été tenue comme beaucoup d'autres axes de notre campagne passée.

Le 25 mars 2025, nous avons voté le budget de notre commune comme je l'avais évoqué dans le dernier bulletin municipal, je n'y reviendrai pas. Cependant quelques semaines plus tard, la Direction des Finances Publiques nous a signifié que la commune était éligible, pour 2025, à la dotation de solidarité rurale dite « cible ».

Cette dotation d'État prend en compte le revenu médian par habitant et le volume de dotations par habitant. Par ce calcul, nous sommes, pour 2025, classés parmi les 10 000 communes les moins favorisées financièrement de France.

Ainsi, nous avons obtenu une dotation de 243 000 euros qui sera intégrée à notre budget prévisionnel. C'est pourquoi lors du Conseil Municipal du mois de juin, nous adopterons une décision modificative au budget 2025 avec des affectations suivant leurs destinations.

Ce classement, qui est d'un certain côté avantageux en terme financier, corrobore parfaitement les principes budgétaires que je me suis fixé depuis 2020 : il est indispensable de tenir une trajectoire financière rigoureuse afin d'améliorer nos marges de manœuvre et ainsi développer la qualité de nos services et pouvoir investir sans emprunt. Notre opposition nous taxe souvent de frilosité et se gausse d'un prétendu manque d'ambition. Cette analyse se heurte à des réalité structurelles des ressources de notre commune, aujourd'hui confirmées par la Direction des Finances Publiques.

Dans l'attente de vous rencontrer, vous pouvez compter sur moi comme je peux compter sur vous.

Bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix sur Charente



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).

RETOUR SUR LES COMPTES 2024

On n'aura jamais autant entendu parler de budget qu'en ce début 2025. Les actualités nationales ou plus locales sont là pour attester de l'importance de ce document qui est avant tout le principal outil de mise en œuvre des politiques publiques conduites par la commune.

A Saint Yrieix, comme dans bien des collectivités locales, le premier trimestre de l'année est consacré à la préparation du budget. Et pour se faire, il est difficile de faire l'impasse sur la première étape qui consiste avant tout à analyser les résultats de l'année qui vient de s'achever.

C'est à ce travail instructif que s'est livré le conseil municipal dans sa séance du 18 février dernier à l'occasion de l'examen des deux documents budgétaires retracant l'exécution du budget 2024 que sont le compte administratif et le compte de gestion, en présence du comptable public de la collectivité.

Et si l'on reprend le qualificatif utilisé par ce dernier, **les finances de la commune de Saint Yrieix sont solides**. Pour en arriver à ce constat, il a relevé une évolution contenue des charges de fonctionnement en 2024 (+ 3,78 % par rapport à 2023), ces dernières s'élevant à 7 204 019 € et une progression dynamique des recettes de fonctionnement (+ 3,08 %) qui atteignent 8 034 225 €. Cela permet, grâce aux résultats des années précédentes, de disposer d'une trésorerie suffisante pour honorer tout au long de l'année, les engagements de la collectivité. A cela s'ajoute un endettement assez faible caractérisé par une capacité de désendettement fixée à 1,8 année et un encours au 1er janvier 2025 de 1 679 000 € (contre 1 848 000 € au 1er janvier 2024).

Ces résultats 2024 qui sont dans la droite ligne des résultats des années précédentes attestent d'une **gestion rigoureuse et responsable** dans un environnement socio-économique instable. Ainsi l'excédent de fin d'exercice des deux sections (fonctionnement et investissement) s'établit pour le seul exercice 2024 à 1 195 927 € (contre 1 135 297 € en 2023 et 1 035 750 € en 2020).

Rappelons que ces excédents alimentent la trésorerie disponible de la collectivité et, surtout, constituent l'autofinancement qui permettra de financer une grande partie des investissements réalisés par la commune.

Ainsi, les charges générales de fonctionnement ont baissé de 2023 à 2024 (-0,49 %). Côté recettes, la dynamique immobilière que connaît notre commune ces dernières années a majoré les recettes fiscales (de + 1 053 016 € annuel par rapport à 2020).

Ces efforts et dynamiques en cours permettent d'alimenter un vrai cercle vertueux qui consiste, de par les bons résultats obtenus, à **ne pas toucher aux taux d'imposition** afin de ne pas contrarier l'attractivité immobilière de la commune et à avoir un recours limité à l'emprunt. Ce recours limité se traduit par **un désendettement de la commune** et cela préserve ainsi une **réelle capacité d'emprunt** qui pourra être consacrée au financement des investissements structurants. Cette faiblesse de l'endettement implique aussi des annuités (remboursement du capital et des intérêts de ces prêts) modestes qui concourent ainsi à améliorer le résultat.

On comprendra que la préservation de ce cercle vertueux est essentielle pour la santé financière de la commune et la capacité de cette dernière à financer ses services et ses futurs investissements. Et il convient de dire que ce n'est pas quelque chose qui peut être considéré comme acquis.

La commune de Saint Yrieix se caractérise par un haut niveau de service public. Les politiques scolaires, celles liées à l'enfance jeunesse, l'appui à la vie associative, la politique d'animation et d'action culturelle, le soutien au CCAS, entre autres, sont des marqueurs importants du projet de la municipalité de Saint Yrieix. Mais ce volontarisme d'action se traduit aussi par des charges et donc des ressources qu'il faut mobiliser. Il peut être intéressant de noter que les charges de personnel s'élèvent en 2024 à 4 762 695 € soit 66 % des dépenses de fonctionnement et que leurs progressions mécaniques se chiffrent à 220 000 € sur l'année 2024. Cela implique un contrôle permanent sur les charges pesant sur la collectivité afin de garder, autant que faire se peut, la maîtrise de sa situation financière.

L'objectif en soi d'une équipe municipale n'est pas de présenter de bons résultats financiers, mais ces derniers restent indispensables pour maintenir un haut niveau de service public et pérenniser les investissements annuels qui permettront de conduire des projets qui améliorent le cadre de vie des ardiens.

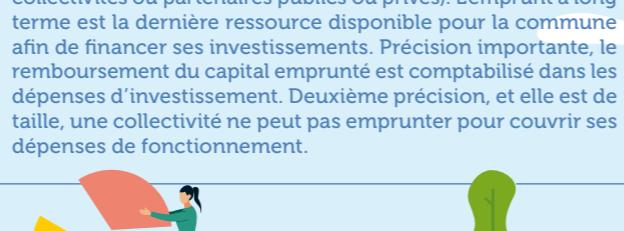
Fonctionnement ou investissement ?

Si vous lisez régulièrement cette rubrique, vous avez sûrement remarqué que l'on parle de recettes et dépenses de fonctionnement et de recettes et dépenses d'investissement. Mais quelle est la différence entre le fonctionnement et l'investissement ?

Le budget municipal est divisé en deux sections : la section de fonctionnement d'une part et celle d'investissement d'autre part.

La section de fonctionnement couvre toutes les dépenses récurrentes et courantes qui assurent la gestion quotidienne de la collectivité. Elle inclut notamment les frais de personnel, les charges de gestion, l'entretien courant, les achats de fournitures et l'ensemble des coûts engagés pour l'activité des services au quotidien. Elle est essentiellement financée par les recettes fiscales (impôts et taxes locales), les dotations de l'État (dotation globale de fonctionnement) et autres subventions par des partenaires tels que la CAF (en soutien des politiques à destination de l'enfance et de la jeunesse par exemple) et les autres produits d'exploitation (tarifications des services publics rendus par la collectivité, redevances, loyers ...).

La section d'investissement regroupe quant à elle les dépenses destinées à améliorer, renouveler ou accroître le patrimoine de la collectivité sur le moyen ou le long terme. Elle comprend par exemple la construction ou la rénovation de bâtiments, les travaux d'infrastructures, l'acquisition d'équipements durables, etc. Ces investissements visent à transformer durablement les équipements et le cadre de vie des administrés. Cette section doit avant tout être financée par les ressources d'autofinancement (ressources propres à la collectivité issus des excédents antérieurs ou de ceux de l'année en cours), ressources qui peuvent être complétées par des subventions et aides publiques spécifiques (de la part d'autres collectivités ou partenaires publics ou privés). L'emprunt à long terme est la dernière ressource disponible pour la commune afin de financer ses investissements. Précision importante, le remboursement du capital emprunté est comptabilisé dans les dépenses d'investissement. Deuxième précision, et elle est de taille, une collectivité ne peut pas emprunter pour couvrir ses dépenses de fonctionnement.



Les ratios de L.2313-1 du code général des collectivités territoriales.

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que les données synthétiques sur la situation financière de la commune font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

N° du ratio	Informations financières et locales	Valeur communale *	Moyenne des communes de même strate démographique **
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	924 €	1 062 €
2	Produit des impositions directes/population	641 €	574 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 030 €	1 272 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	125 €	398 €
5	Encours de la dette /population	215 €	767 €
6	Dotation globale de fonctionnement/population	114 €	159 €
7	Dépenses de personnels/ Dépenses réelles de fonctionnement	66 %	57 %
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	92 %	98 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	12 %	31 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	21 %	60 %

Population légale : 7 798 habitants.

*Chiffres issus du compte administratif 2024 voté le 18 février 2025

** Chiffres issus des comptes de gestion 2023 (source : Ministère de l'économie et des finances)

BUDGET 2025 : CONCILIER AMBITION ET RÉALISME

L'analyse de la situation financière de la commune permet de constater que cette dernière dispose de marges de manœuvre intéressantes pour envisager les prochains exercices. Elle a surtout permis au conseil municipal du 25 mars dernier de décider de ne pas toucher, pour 2025, aux taux des contributions directes locales qui s'établissent comme suit :

	TAUX
Taxes foncières sur les propriétés bâties (taux communal : 30,60 % + taux départemental : 22,89 %)	53,49 %
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	39,80 %
Taxes d'habitation	14,58 %

Le budget 2025, voté par le conseil municipal le 25 mars dernier, est dans la continuité des budgets votés les exercices précédents. Il a pour fonction de traduire la politique menée par la municipalité depuis quelques années à savoir :

› **La pérennisation des politiques publiques locales** menées au niveau de la commune qui assurent un bon niveau de service à la population. Outre ce bon niveau de service, la municipalité attend de ces services qu'ils soient **universels** en s'adressant à **l'ensemble** des ardiens, des plus jeunes aux plus âgés, qu'ils soient solidaires en n'oubliant pas les moins favorisés d'entre nous, qu'ils produisent du **lien social** avec le soutien au tissu associatif local et qu'ils soient ouverts sur l'extérieur avec un riche programme d'animations culturelles. La conduite de ces politiques nécessite d'y consacrer des moyens financiers suffisants. C'est ce à quoi la section de fonctionnement est consacrée ;

› **L'amélioration du cadre de vie des ardiens.** Le budget 2025 n'oublie pas les investissements destinés à **embellir et valoriser le patrimoine** de la commune dans une logique de développement durable. Il ne s'agit pas toujours d'enveloppes

financières « ronflantes » mais ce sont ces investissements qui permettent de maintenir nos équipements et nos espaces extérieurs en bon état et qui assurent ainsi un cadre de vie de qualité.

› **La préservation de la capacité de la commune à financer dans les années à venir les investissements structurants.** La centralité des Berneries, le réaménagement de la route de Royan, la modernisation de la restauration municipale ou encore la réalisation de programmes de logements publics pour se conformer aux obligations de la loi SRU impliqueront des moyens financiers importants. La recherche de partenariats et un recours à l'emprunt seront nécessaires.

La stratégie de la municipalité est aujourd'hui, en se désendant, de préserver la capacité de la commune à emprunter demain dans d'excellentes conditions tout en s'appuyant sur notre bon autofinancement pour investir aujourd'hui. En d'autres termes, le budget 2025 assure le quotidien tout en préparant les investissements structurants de demain.



BUDGET 2025

BUDGET
D'INVESTISSEMENT
Inscriptions nouvelles 2025

1 446 200 €



Remboursement capital emprunt
186 500 €

Infrastructures
(aménagement rue de Royan et centralité)
135 000 €

Entretien et rénovation de bâtiments
128 000 €

Travaux de voirie
421 300 €

Développement durable
153 200 €

Pass accession
8 000 €

Acquisitions diverses
226 200 €

Acquisitions de matériel pour travaux en régie
40 000 €

Extension de réseaux
10 000 €

SDEG Changement des lanternes hors service
8 000 €

Santé et Prévention
40 000 €

Acquisitions et travaux divers
90 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

9 387 000 €



Produits d'exploitation
(recettes des cantines scolaires et foyers)

548 377 €

Subventions recouvrement
(principalement aides de la CAF)

239 962 €

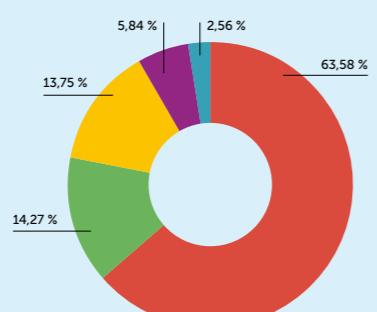
Dotations d'état
1 290 561 €

Fiscalité directe et indirecte
(impôts directs, taxes sur l'électricité, emplacements publicitaires)

5 968 100 €

Divers
(excédent antérieur : 1 195 973 €, opérations d'ordre : 144 027 €)

1 340 000 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

9 387 000 €



Massé salariale
5 251 000 €

Transferts
(participations apportées par la commune aux différents syndicats et subventions aux associations et aux écoles)

543 800 €

Frais de fonctionnement
(fonctionnement des services, prestations extérieures, frais de transport...)

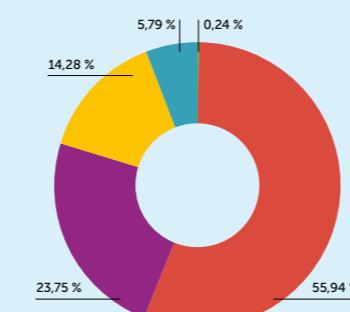
2 229 630 €

Divers
(autofinancement : 1 069 000 €, opérations d'ordre : 271 000 €)

1 340 000 €

Frais financiers
(intérêts des emprunts)

22 570 €



Conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales, les documents budgétaires sont consultables sur le site internet de la ville : www.saintyrieixsurcharente.fr

Inauguration Place des Rochers



Samedi 10 Mai dans le cadre du « marché fête la Nature », la place des Rochers a été inaugurée en présence de Monsieur le maire, des élus et d'une vingtaine d'exposants. 96 300 € ont été investis, en prenant en compte l'avis de la concertation citoyenne, pour faire de cette place un nouvel espace agréable pour les riverains, les familles et les commerçants.

• • • •

Accueil des nouveaux habitants

Le Maire, Jean-Jacques Fournié et les conseillers municipaux ont accueilli le 12 avril dernier, les nouveaux habitants de la commune.

Après un temps d'accueil sur le marché avec une boisson chaude, tous ont embarqué dans des minibus pour se familiariser avec la commune et ses principaux sites avant de se retrouver à la mairie pour poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié. Chaque famille a reçu un sac contenant diverses informations sur la ville.





Mille Feuilles

Le 24 mai dernier, le Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque de Saint-Yrieix a organisé la première édition de sa fête écocitoyenne Mille Feuilles au plan d'eau de la Grande Prairie. Saint-Yrieix a vibré le temps d'une journée pour accueillir 2212 spectateurs autour d'un programme riche, mêlant initiatives locales et éco-responsables dans une ambiance conviviale. Retour sur l'expérience d'une fête unique à Saint-Yrieix.



L'expérience d'un événement associatif, solidaire & responsable

Mille Feuilles est porteuse d'une **vision engagée** guidée par les principes du **développement durable**.

ACTUALITÉ

Le service Ressources Humaines de la Ville de Saint-Yrieix a été convié par l'antenne **Défense Mobilité d'Angoulême** pour participer au **Forum Emploi dédié aux Fonctions publiques**, organisé avec l'appui de la cellule d'orientation de la reconversion de la Gendarmerie Nationale.

Le 15 mai 2025, deux agents du service RH ont ainsi pu rencontrer sur place des ressortissants militaires et civils des Armées et de la Gendarmerie Nationale, en reconversion ou en questionnement sur leur carrière, ou bien des conjointes de militaires en recherche d'emploi, afin de les conseiller au mieux sur les possibilités d'accès à la Fonction Publique Territoriale et sur les métiers susceptibles de faire l'objet de recrutement dans les collectivités territoriales.

La team ville de Saint-Yrieix pour les Foulées d'Angoulême

Le 5 avril dernier huit agents municipaux ont couru aux couleurs de la ville à l'occasion des traditionnelles Foulées d'Angoulême ! La course emblématique au cœur de la cité charentaise

Le premier top départ était donné à 18h15 pour le parcours de **5km** où 2 de nos agents de l'équipe Ville de Saint-Yrieix sur Charente se sont lancées ! Les 6 autres membres de l'équipe sont partis à 18h30 sur le **10km**.

C'est dans une ambiance festive que tous ont terminé leur course avec succès, fiers d'avoir participé à cet évènement local. **Bravo à tous et vive le sport !**



SANTÉ

Plan canicule & Plan grand froid



Pour prévenir tout isolement des personnes âgées et handicapées, un registre est ouvert au CCAS.

Il a pour but de **recenser l'ensemble des personnes susceptibles d'être fortement affectées par la canicule ou le froid**.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, ce registre permet :

- › de contacter les personnes afin de s'assurer qu'elles sont en bonne santé,
- › l'intervention ciblée des services municipaux si besoin.

Nous entrons dans la période estivale. Vous pouvez, si vous le souhaitez, **vous inscrire sur ce registre**.

Cette inscription sera valable tant pour le dispositif estival du 1^{er} juin au 15 septembre 2025 que pour le dispositif hivernal du 1^{er} novembre 2025 au 31 mars 2026.

Le plan d'alerte a également été déclenché pendant le confinement suite à la pandémie.

Les personnes déjà inscrites sont invitées à nous communiquer les éventuelles modifications les concernant afin que notre registre contienne toujours des informations exactes.

→ Renseignements au CCAS de Saint-Yrieix : 05 45 38 51 94

Haltes relais Alzheimer

En novembre dernier la ville de Saint-Yrieix-sur-Charente signait la charte **Ville aidante** avec France Alzheimer. Elle s'est ainsi engagée à agir pour **davantage d'inclusivité** pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

La municipalité a souhaité dès cette année concrétiser cet engagement par l'organisation de haltes relais. Ces après-midis ont pour objectif de **proposer des ateliers conviviaux** aux personnes aidées et des temps de **répit aux proches aidants** (atelier bien-être et relaxation, jardinage et nature, atelier créatif, atelier mémoire...)

Pour ce faire, une professionnelle spécialisée sera chargée d'encadrer et d'animer ces haltes, accompagnée de bénévoles de la commune formés par l'association France Alzheimer Charente. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Atelier les mardis 3 juin, 9 septembre, 4 novembre 2025 et 6 janvier 2026.
Inscriptions au 05 45 38 69 50 ou par mail à contact@saintyrieix-16.fr

HALTES RELAIS ALZHEIMER

Aidant, pendant que nous prenons soin de votre proche prenez soin de vous.

MARDIS :

- 3 JUIN,
- 9 SEPTEMBRE,
- 4 NOVEMBRE,
- 6 JANVIER

DE 15H À 17H

ESPLANADE - SALLE JEAN FERRAT
19 bis avenue de l'Union

Animés par une professionnelle

- Ateliers mémoire
- Jardinage et nature
- Ateliers créatifs...

PLACES LIMITÉES

Sur inscription : 05 45 38 69 50 ou par mail : contact@saintyrieix-16.fr

FRANCE ALZHEIMER

Mairie 19 Avenue de l'Union 05 45 38 69 50
www.saintyrieixsurcharente.fr

Moustiques tigres

→ Tous acteurs dans la lutte des moustiques tigres

Présent sur notre commune depuis quelques années, le moustique-tigre a la particularité d'être très agressif et actif en journée à l'arrivée des beaux jours et durant toute la période estivale. Pour **freiner sa prolifération**, il est nécessaire de lutter contre la présence de gîtes larvaires, notamment par la suppression des points d'eau stagnante artificiels (vases, coupelles, gouttières, bâches...).

80% des moustiques tigres naissent sur le domaine privé... nous avons donc toutes et tous un grand rôle à jouer ! Les femelles moustiques tigres privilégient de petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!).

→ La lutte contre le moustique tigre, un enjeu de santé publique

Le moustique tigre pouvant être porteur de maladies vectorielles (dengue, chikungunya...), la municipalité de Saint-Yrieix a souhaité se doter d'agents municipaux formés à la lutte contre les moustiques tigres.

Présents au sein des équipes du Centre Technique Municipal, **nos agents référents** sont : Alain CAUTE, Steve TEXIER, Bruno BOTTIER.

Ils ont pour missions de **sensibiliser aux bonnes pratiques** l'ensemble de nos agents municipaux ainsi que les responsables associatifs qui utilisent nos équipements communaux. Ils sont également disponibles, à la demande des riverains, pour **intervenir sur la commune** afin de sensibiliser la population arédiennne.

Le mardi 20 mai dernier, nos agents référents ont ainsi réalisé une opération de lutte contre les gîtes larvaires autour de nos bâtiments communaux, accompagnés des agents concernés.



Formations gestes qui sauvent

Dans le cadre d'une démarche volontariste de prévention, la municipalité de Saint-Yrieix-sur-Charente a fait le choix depuis maintenant 4 ans de former gratuitement sa population aux gestes de premiers secours. Parallèlement à l'initiative « Apprendre à Porter Secours » qui a bénéficié à près de 800 élèves arédiens jusqu'à présent, des formations appelées « Gestes qui sauvent » ont été proposées à l'ensemble de la population arédiennne.

A ce jour, près de 120 sauveteurs citoyens ont pu acquérir le pouvoir de sauver des vies !

Le 16 avril dernier, ce sont les responsables associatifs volontaires de la commune qui ont pu participer à une session qui leur était dédiée. Parmi eux, le club de badminton a été représenté, celui de l'âge d'or, des donneurs de sang, le Vélo club cyclo ainsi que Danses du monde.

Une nouvelle session de formation « grand public » vous est proposée afin de devenir les sauveteurs citoyens arédiens de demain : samedi 7 juin de 10h00 à 12h00, salle Jean Ferrat à l'Esplanade.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en famille ou entre amis par mail à contact@saintyrieix-16.fr ou téléphone au 05 45 38 69 50 (Conditions: avoir 12ans et + et résider sur la commune de Saint-Yrieix.)

Juin vert

Cancer du col de l'utérus, un mois de sensibilisation au dépistage !

Le cancer du col de l'utérus est provoqué par des virus de la famille des papillomavirus humains (HPV).

Le programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse à **toutes les femmes entre 25 et 65 ans**.

Il inclut les femmes enceintes, les femmes ménopausées et les femmes vaccinées contre les infections à HPV.

90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités. Pourtant le cancer du col de l'utérus touche chaque année plus de 3100 femmes et est à l'origine de plus de 1100 décès.

En France, plus de 10 millions de femmes se font dépister régulièrement. Et vous ?

Des questions ? N'hésitez pas à en parler à votre médecin, votre gynécologue ou votre sage-femme.



Toutes les infos à télécharger ici



Les agents « support » du CTM

Le Centre Technique Municipal (CTM), c'est 5 équipes (trois équipes consacrées à l'espace public, une équipe à la voirie et une équipe aux bâtiments) regroupant plus de 20 agents qui ont pour mission d'assurer l'entretien du patrimoine de la commune. Que ce soit dans nos rues, nos espaces verts ou nos bâtiments, les équipes du CTM s'attachent chaque jour à préserver et à améliorer le cadre de vie des arédiens et des arédiennes.

Le CTM comprend un agent, **Frédéric**, spécifiquement dédié à la **propreté publique**. Les missions confiées à Frédéric permettent aux autres équipes de se concentrer sur leurs tâches.

Le CTM, c'est aussi des agents qui apportent leur appui et support aux équipes afin que ces dernières puissent remplir leurs missions dans les meilleures conditions.



Frédéric
L'agent de propreté



Camille
La secrétaire

En premier lieu, il y a **Camille**. En charge du secrétariat du CTM, Camille est une véritable cheville ouvrière du service. Elle assure la liaison entre les équipes et les usagers, les partenaires, les élus ou bien entendu les autres services de la collectivité. Entre l'accueil du service, la gestion des bons de travaux et autres réjouissances administratives, Camille participe grandement à la fluidité de l'activité du service.



Stève
Le magasinier



Laurent
Le mécanicien

Laurent, le mécanicien, c'est le « magicien » du CTM. En charge de l'entretien du parc de véhicules et des nombreux engins de la commune, il ne recigne pas non plus à travailler avec dextérité le métal si le besoin des équipes le justifie. À un moment de l'année où tondeuses et débroussaillées sont de sortie, les équipes peuvent compter sur la réactivité du garage et sur un matériel bien entretenu. Il est à noter que Laurent a la main sur un matériel très hétérogène et de plus en plus complexe.



BOUGEZ EN JUILLET

Pendant le mois de juillet, la mairie de St-Yrieix organise un programme totalement gratuit d'activités sportives, culturelles et artistiques. Elles sont proposées par les bibliothécaires et les animateurs des associations.

Voici un avant programme :

› **Ballade lecture**

Jeudi 3 juillet | 10h00 | Ado/adultes
Médiathèque de St-Yrieix | INSCRIPTIONS : 05 45 38 95 00

› **Gym Douce et Relaxation** par Pascale Dreano
Mercredis 9, 16 et 23 Juillet 2025

De 9h30 à 10h30 | Public adulte | Apporter son tapis | Jardins de la Mairie

› **Atelier collage/papier**

Jeudi 10 juillet | 10h30 à 12h00 | À partir de 6 ans
Médiathèque de St-Yrieix | INSCRIPTIONS : 05 45 38 95 00

› **Atelier Tangles**

Jeudi 17 juillet | 10h00 | Dès 15 ans
Médiathèque de St-Yrieix | INSCRIPTIONS : 05 45 38 95 00

› **Spectacle familial "Pirates toi-même"**

Mercredi 23 juillet | 11 h 00 | Cie Frénésie | Dès 6 ans
Gratuit | Médiathèque de Saint-Yrieix

› **Animation au rucher**

par la Société Charentaise d'Apiculture
Mercredi 23 juillet | 17h | Plan d'eau de la Grande Prairie

› **Atelier "Chimie comme à la maison"**

avec l'Espace Mendès France
Jeudi 24 juillet | 10h30 | Dès 6 ans
Médiathèque de St-Yrieix | INSCRIPTIONS : 05 45 38 95 00

› **Initiation au Bowling** par le Club de bowling d'Angoulême
Samedis 19 et 26 juillet 2025 | De 9h à 12h |

Tout public | Place des Rochers

Au programme de la soirée estivale !

Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous

le samedi 5 juillet pour la Soirée Estivale.

Au programme :

› **19h Concert** dans le théâtre de verdure avec le **duo Elo et Val**



Comme chaque année vous pourrez profiter de la présence de food trucks pour vous restaurer ou amener votre pique nique.
On vous attend nombreux !

› **20h Apéritif** offert par la municipalité

› **21h Spectacle « Michel j'écoute »** de Mathieu Moustache (Spectacle Soirs Bleus)

› **22h Séance ciné plein air** : après consultation sur notre Facebook, c'est le film Wonka qui a été retenu par les arédiens.

Soirée d'ouverture des soirs bleus

Comme nous vous l'avions annoncé, ce samedi 14 juin 2025, la commune accueillera la Soirée d'ouverture des Soirs Bleus. Pour ne rien louper, voici le programme riche et totalement gratuit qui vous attend :

SAMEDI 14 JUIN à partir de 17h

Autour de la mairie | Gratuit

Saint-Yrieix accueille la soirée de lancement de la 7^{ème} édition. Le programme s'annonce dense, avec :

- › **17h · Des intermèdes musicaux** du Conservatoire Gabriel Fauré de GrandAngoulême ;
- › **17h30 · « Translations » de la Cie Bivouac**, spectacle d'un duo circassien sur mâts chinois ;
- › **18h30 · Un concert de Vincent Bestaven**, accent pop et en français dans le texte, proposé par La Nef ;
- › **19h · Une plongée dans le ciel étoilé** avec le Planétarium de l'Espace Mendes France ;
- › **20h30 · « Mirage (un jour de fête) » de la Cie Dyptik**, un **spectacle** de danse dans l'espace public habité d'une grande force collective ;
- › **La présence de l'espace bibliothèque et ludothèque** de L'Alpha et de la médiathèque de Saint-Yrieix ;
- › **Des ateliers familles** par les services Pays d'art et d'histoire et Biodiversité, l'atelier du Bouc et le Centre Information Jeunesse ;
- › **L'exposition « Brothers & Sisters »** et le « BibliamBD-bulle » de La Cité Internationale de la Bande Dessinée ;
- › **Des expositions et écoutes de podcast** des artistes du Sentier métropolitain ;
- › **Et bien d'autres surprises encore...**

Buvette et restauration sur place
Verre de l'amitié offert par la mairie

Renseignements :

05 45 38 57 55 | serviceculture@grandangouleme.fr
<http://soirsbleus.grandangouleme.fr>



La petite crèche « les premiers pas »

Du 17 au 21 mars 2025, l'équipe de professionnelles de la petite crèche (équipement géré par le Centre Social Culturel et Sportif Amicale Laïque) a proposé aux familles d'accompagner leur enfant dans la structure pour des animations sur le thème de « Encore ! Jouer à l'infini ».

À travers cette belle invitation au jeu, les enfants ont pu accueillir leurs parents dans leur quotidien et les inviter à jouer avec eux.

Delphine, Sandra, Laila, Sandrine et Florence ont proposées animations ludiques sur le thème « encore ! jouer à l'infini » de la **semaine nationale de la Petite Enfance**. Petits et grands ont pu s'amuser et refaire encore et encore de la peinture, de la musique, des jeux, des histoires ... avec la complicité de Michel et de ses instruments, de Manon, Cathy et Moïse de la ludothèque, des animatrices de la médiathèque.

Et pour finir avec un goûter partagé le vendredi pour le plus grand plaisir des petits et grands et la participation de Maëva (référente du secteur familles du centre social).

La semaine nationale de la Petite Enfance est un temps pour permettre aux enfants, aux parents et aux professionnelles de partager, d'échanger, de grandir ensemble.

→ Pour nous contacter, petite crèche « les premiers pas »

34 bis rue des écoles 16710 Saint-Yrieix

06 84 84 62 67 / 05 45 95 60 23

multi-acceuil@cscsal-aredien.com



Rencontre des acteurs économiques et associatifs arédiens



Une 3^{eme} édition des forces vives tournées vers les projets innovants.

Pour la troisième année Jean Jacques Fournié avait convié entreprises et associations à se retrouver lors de ce temps d'échanges et de partage.

L'occasion pour les 70 entreprises, associations, personnel médical de la commune présents, de se rencontrer, d'échanger sur l'insertion, l'inclusion, l'aide à la personne et la dynamique économique.

Pour l'occasion M. le Maire avait convié des startups ainsi que l'Eurokatech, organisme qui accompagne sur le territoire du Grand Angoulême et de la Charente, les porteurs de projets et les entrepreneurs innovants.



MÉDIATHÈQUE

Emportez vos lectures partout avec "Sésame" !

L'été arrive, les valises se préparent, les envies d'ailleurs aussi... Et si vous pouviez emmener toute une bibliothèque dans votre poche ? C'est possible, grâce à la bibliothèque numérique de Charente !

Proposé par la médiathèque départementale et les médiathèques de Charente, ce portail numérique gratuit est accessible à toute personne disposant d'une carte de bibliothèque en Charente. Ebook, livres-audio, magazines, films, presse, musique, formation...



Il y en a pour tous les goûts, à toute heure, et sans bouger de son transat.

En vacances, dans les transports ou à la maison, Sésame la Charente vous accompagne partout. Il vous suffit d'un écran (ordinateur, tablette, smartphone) et d'une connexion internet pour accéder à des milliers de ressources numériques.

Nomade, pratique, sans frais : c'est votre bibliothèque, version été.

→ Pour en profiter, connectez-vous sur : www.lalpha.org/sesame avec les identifiants de votre carte de bibliothèque.

Si vous n'avez pas encore de carte ou si vous avez besoin d'aide pour utiliser les outils numériques, les bibliothécaires seront ravis de vous accompagner.



Nouveauté : l'identité numérique

L'Identité Numérique (IN) est un **moyen sécurisé d'authentification en ligne délivré par l'État**.

Il s'agit d'une version numérique de sa carte d'identité.

L'IN équivaut donc à "un passeport numérique" qui permet d'effectuer des démarches en ligne avec un haut niveau de sécurité (cryptographie, biométrie).

L'IN s'inscrit dans une volonté de **modernisation et de simplification des démarches administratives**.

Elle offre à la fois gain de temps, confort d'usage et sécurité renforcée.

L'État a ouvert depuis le mois de mars 2025 la possibilité aux citoyens français majeurs, détenteurs de la nouvelle carte d'identité (CNI-e au format carte bancaire), de créer leur identité numérique.

Cette nouvelle carte d'identité permet donc, en plus de son usage physique, une utilisation numérique sécurisée et pratique.

L'Identité Numérique permet :

- › **de prouver** son identité sur Internet sans avoir à scanner des documents ;
- › **de signer** des documents électroniquement de manière légale ;
- › **d'accéder** à des services publics ou privés en ligne de façon sécurisée (exemples : impôts, sécurité sociale, possibilité de faire une procuration électorale en ligne).

L'activation de l'IN se fait en ligne par **l'application FRANCE IDENTITÉ**. Cette application a été conçue pour accompagner l'utilisateur dans la création et la gestion de son identité numérique.

Désormais, elle peut aussi se faire en mairie en même temps que la remise de la CNI-e. Cela facilite l'accès à ce nouveau service pour tous les citoyens concernés.



Installation de bornes de propreté canine

La municipalité de Saint-Yrieix-sur-Charente souhaite **assurer la propreté des espaces communs de la ville**. Elle installera ainsi dans les prochains mois des bornes de propreté canine avec une poubelle et des liasses de petits sacs.

Les bornes seront placées devant les écoles (deux bornes pour le groupe scolaire de Bardines et deux autres pour celui de Vénat).

Pour rappel, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.
Le non-respect de cette règle peut occasionner une amende de 35€.



Règles de bon voisinage



Tondeuses, bricolage... Pensez à vos voisins !

Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

Aussi les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par un arrêté préfectoral du 20 avril 1999. **Ces activités ne doivent pas être pratiquées en dehors des jours et horaires suivants :**

- › **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- › **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- › **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**



[Entretien des espaces](#)



[Déchets verts ménagers](#)

Installation de panneaux solaires à l'école Claude Roy

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité de Saint-Yrieix-sur-Charente s'engage dans la transition énergétique avec un projet d'installation de panneaux photovoltaïques. Dans les scénarios permettant d'atteindre la **neutralité climatique**, la forte augmentation de la production photovoltaïque est nécessaire.

Cette démarche écologique se fera bien sûr dans le respect des sols en priorisant les terrains artificialisés, les friches et les toitures.

C'est pourquoi, en 2025, **73 panneaux lestés** seront installés sur les 145 m² de toiture de l'école primaire Claude Roy B.

La puissance de cette installation atteindra 31 025 Wc (watt-crête) permettant de répondre en partie aux besoins de ce bâtiment.

Le développement de l'énergie solaire est essentiel car c'est une énergie :

- **locale**, favorisant ainsi l'indépendance énergétique,
- **fiable**, permettant de faire face aux variations du coût de l'énergie,
- **renouvelable**, dans un contexte où les ressources se raréfient,
- **bon marché**, son coût annuel ayant été divisé par 4 sur les dix dernières années.



Collecte des Bouchons du Bonheur

Des élèves du lycée Jean Albert Grégoire de Soyaux sont venus à la mairie avec leurs professeurs et des représentants de l'association **Les Bouchons du Bonheur** pour déposer un bac de récupération de bouchons.

Ces bouchons seront ensuite vendus pour être recyclés et l'argent collecté sera entièrement reversé à des personnes handicapées pour le financement d'équipements d'aide à la vie quotidienne.

N'hésitez pas à participer à cette belle initiative en venant déposer vos bouchons dans le sas à l'entrée de la mairie.

TRAVAUX RÉALISÉS



Cour de la Marelle

Depuis quelques semaines, les enfants scolarisés à l'école maternelle « La Marelle » s'approprient une toute nouvelle cour de récré !

Fini les jeux rendus inutilisables par le temps, place à de nouvelles structures de jeu et d'activités, moins de goudron pour moins de chaleur, un sol plus perméable, davantage de végétalisation pour la biodiversité... Après la mise en place d'un préau (la Marelle était la seule école de la commune à en être dépourvue auparavant), c'est tout le reste de la cour qui a été reconfiguré. Grâce au travail collaboratif entre la mairie, un cabinet d'architecte et les équipes éducatives concernées, c'est un tout nouvel espace qui est à la disposition des enfants.

Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour l'élaboration de ce projet à la croisée des chemins entre développement durable et éducation.

La particularité de ce projet tient tout particulièrement dans la philosophie que nous avons voulu développer : simple et sobre ! La quasi totalité des matériaux utilisés, tant pour le préau que pour l'ensemble des jeux est issue de filières locales de réemploi de matériaux ! C'est ainsi moins de matière première, moins de transport, moins d'intermédiaire pour un résultat sobre, original et qui plait aux enfants !

Et bien sûr, que ce soit pour la conception ou pour la mise en œuvre, nous avons travaillé avec des professionnels locaux.

Ne reste plus qu'à voir si les enfants préféreront l'escalade, le toboggan, la poutre ou l'estraude pour vivre leurs nouvelles aventures de récréation sous l'œil vigilant et bienveillant de l'équipe éducative.



Parole aux élus du Conseil Municipal des Jeunes

Nous avons demandé à sept de nos élus du CMJ, tous en CM2, de nous donner leur ressentie sur leur 2 années au sein du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Yrieix sur Charente :



J'ai beaucoup apprécié ces 2 années avec les copains. On a bien contribué à la commune aux événements et particulièrement aimé les rencontres avec les personnes âgées.



Nous avons aimé notre mandat de conseillères municipales car nous avons fait beaucoup de bonnes actions pour la ville (ex : ramassage des déchets) et d'activités fun (ex : rencontre avec les personnes âgées).

Gheyenne et Olivia



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

J'ai trouvé que mes deux années de CMJ ont été enrichissantes parce que j'ai appris comment améliorer la ville. En plus, on a réalisé des projets intéressants comme la collecte des déchets, la plantation d'arbres à côté de l'église, aller à l'EHPAD...

Donc c'est une expérience que je vous recommande ! Mangoux



J'ai adoré le CMJ car on a participé à mettre en place des projets, puis j'ai aimé participer des mariages



J'ai vraiment aimé ces deux ans de CMJ car je me sentais responsable de ma ville. J'aider faire la nettoyage est.



Collecte des déchets Rappel du calendrier de collecte 2025

ACTUALITÉS

Suite à vos demandes et pour vous permettre de vous y retrouver, voici le calendrier de collecte 2025.
Ce qui change dans notre commune :

Depuis le 6 janvier 2025, la collecte des bacs et sacs noirs se fait désormais le **JEUDI matin 1 fois tous les 15 jours**.
Cas particuliers – limite de commune : La rue Raoul Verlet est collectée avec une tournée d'Angoulême le vendredi matin.

Les grands axes : **Le boulevard de Bretagne, la route de Saint-Jean d'Angély / Royan** sont toujours collectées le soir, 1 fois par semaine sans changement de jour. Concernant la collecte des bacs et sacs jaunes (emballages et papiers), rien ne change ! La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
mar	jeu	ven	dim	mer	jeu	OM	TRI	sam	lun	mer	dim
01		01		01	02			01		01	
02		02		02	03			02		02	
03		03		03	04			03		03	
04		04		04	05			04		04	
05		05		05	06			05		05	
06		06		06	07			06		06	
07		07		07	08			07		07	
08		08		08	09			08		08	
09		09		09	10			09		09	
10	OM	10		10	11			10		10	
11		11		11	12			11		11	
12		12		12	13			12		12	
13		13		13	14			13		13	
14		14		14	15			14		14	
15		15		15	16			15		15	
16		16		16	17			16		16	
17		17		17	18			17		17	
18		18		18	19			18		18	
19		19		19	20			19		19	
20		20		20	21			20		20	
21		21		21	22			21		21	
22		22		22	23			22		22	
23		23		23	24			23		23	
24	OM	24		24	25			24		24	
25		25		25	26			25		25	
26		26		26	27			26		26	
27		27		27	28			27		27	
28		28		28	29			28		28	
29		29		29	30			29		29	
30		30		30	31			30		30	
31		31		31				31		31	

OM bacs noirs, sacs noirs collectés le matin à partir de 5 h (présentation la veille au soir)
TRI bacs jaunes, sacs jaunes collectés LE SOIR à partir de 20 h (présentation avant 20 h)

N° Vert 0 800 77 99 20



Le 25 mars 2025 avait lieu le conseil municipal consacré au vote du budget. Sans surprise l'opposition a voté contre notre proposition budgétaire, avec le même argumentaire depuis 5 ans et que nous pourrions énoncer avant même qu'ils prennent la parole. Mais ils devront assumer leur vote contre : contre le budget aux associations ; contre le budget au Centre Communal d'Action Social et l'aide aux plus fragiles ; contre les travaux dans nos équipements et la qualité de vos services publics et notamment la rénovation de la cuisine centrale ; contre le bio à la cantine ; contre la tarification sociale ; contre le transport scolaire. Contre.... contre... contre... La liste pourrait être longue tant le champ du budget communal est large et agit sur votre quotidien. Mais cela ne les empêche pas d'être présents sur tous les événements pour lesquels ils ont votés contre. L'humilité et la sincérité, sont décidément des valeurs qui ne font pas partie de leur action politique.

Contre, mais sans proposition pour les arédiennes si ce n'est des propositions... d'opposition, les mêmes qui pourraient être énoncées par les oppositions de toutes les communes de France : plus de goudron pour améliorer la voirie, un équipement structurant, et.... de la géothermie. Ah, la géothermie... un peu d'originalité... Quoi que ! Concernant la voirie, nous connaissons bien les besoins de la commune et vos attentes mais nous savons ce que budgétirement la commune peut engager chaque année pour réparer et entretenir ses 55 kms de voies communales. 55 kms ! C'est la distance entre Saint Yrieix et Jonzac en Charente Maritime... Vous comprendrez que ce n'est pas un sujet que nous pouvons traiter à la légère et contrairement à l'opposition n'en ferons pas une promesse de campagne... La voirie reste le crédo des oppositions qui n'ont pas d'idées. Nous vous laissons juges.

Un équipement structurant ? Soit-disant pour répondre à vos attentes et projeter notre commune dans ses besoins de demain. Mais quel équipement ? Pas de réponse de leur part. Il est vrai que notre commune propose un des plus forts taux d'équipement des communes du Grand Angoulême.

Et la géothermie nous direz-vous ? Et bien c'est la merveilleuse proposition d'une opposition qui coûte que coûte veut porter le flambeau du développement durable sur la commune quitte à proposer des absurdités. Comme l'utilisation de la géothermie pour l'Esplanade, bâtiment installé sur... de la roche. Oui, vous lisez bien. Totalement absurde et malhonnête !

Alors que l'opposition se projette en mars 2026 dans une très mauvaise dynamique pour vous et votre commune, **la liste majoritaire Vivre Saint-Yrieix poursuit son travail pour aujourd'hui et demain vous permettre de bien vivre Saint-Yrieix. Vivre Saint-Yrieix 2030 n'est pas un slogan et nous vous donnerons prochainement rendez-vous pour construire ce que vous souhaitez que soit demain votre commune.**

Vos élus Vivre Saint-Yrieix

 [Vivre Saint-Yrieix](#)  contact@vivre-saint-yrieix.fr

OPPOSITION

Préparer Saint-Yrieix 2030, c'est certes envisager l'avenir, c'est se projeter, c'est surtout s'adapter, ne pas être idéologue, et c'est avant toute chose écouter, vous écouter.

Préparer notre commune c'est être cohérent avec ce qui existe à travers nos infrastructures, ce qui a été fait. C'est faire preuve de constance, ce n'est pas concevoir les choses sans se soucier de vos soucis, de vos préoccupations, de vos interrogations depuis 5 ans. Force est de constater que vous avez été traité à certains égards comme nous à la légère. Force est de constater que l'on semble découvrir les problèmes, vos problématiques.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté, milité pour faire changer les choses. Nous les avons pris à bras le corps, sans être écouté ou même entendu. Nous avons demandé chaque année l'augmentation du budget voirie, **nous avons exigé la création d'une commission santé** pour avoir accès aux informations concernant la maison médicale. Jamais on ne nous a communiqué le bail commercial conclu avec l'association AQODIS. A ce sujet pour justifier le manque de médecins on invoque la problématique du zonage. Encore une fois force est de constater que le sujet n'est pas travaillé. Il y a pourtant d'autres solutions que nous avons proposées et qui n'ont jamais été considérées.

Nous avons oeuvré pour l'environnement et démontrer les effets d'annonce, et les coups de communication, l'incohérence des politiques menées avec entre autres l'installation de climatisations dans certains bâtiments publics ou encore affirmer clairement **notre opposition au projet d'UVE** quand certains oublient le passé.

Préparer notre commune ou concevoir un projet, ce n'est pas partir d'une feuille blanche laissant à penser qu'au cours de ces 5 dernières années tout a été résolu. **Le manque d'investissement est criant depuis 5 ans.** Une commune n'est pas là pour faire des économies sur le dos des contribuables et des impôts des arédiennes et des arédiens. Ne pas investir ce n'est pas faire des économies, **c'est amputer le futur des arédiennes et aux arédiens** et leur faire subir des choix futurs douloureux.

Préparer l'avenir notre commune, préparer Saint-Yrieix 2030 dans le cadre du projet d'agglomération, c'est avant toute chose faire preuve d'humilité. Notre projet s'est toujours construit autour de trois thèmes simples :

- Préserver la cohésion sociale au service de toutes les arédiennes et tous les arédiens quelle que soit leur situation ;
- Prendre en compte vos problèmes du quotidien, en matière de sécurité, de voirie ;
- Améliorer nos infrastructures et éviter des projets d'envergure sans réflexion, sans concertation qui s'avèrent coûteux.

S'engager ce n'est pas venir vous voir la veille des élections pour sauvegarder sa situation, c'est être à votre contact de manière constante et permanente et c'est ce que nous faisons depuis 5 ans sans relâche, parce que votre quotidien, votre bien-être n'est pas qu'un slogan, c'est notre préoccupation.

Pour SAINT-YRIEIX, Une Nouvelle Dynamique plus proche de vous !

JUIN

Expos

Du 17 juin au 16 août Anima -Vegeta Tangles de Danie Tripodi
Dessins et cyanotypes

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Et si on jouait ?!

Tous les premiers mardis du mois de 15h à 17h (3 juin | 2 sept. | 7 oct.)

RDV jeux de société, entrée libre, animation réservée aux adultes.

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Été solidaire et actif

pour tous au plan d'eau de St-Yrieix : retrouvez tous les jours un programme d'activités sportives et culturelles gratuites et ouvertes à tous.

Du 7 juillet au 29 août

Renseignements : **Base de voile : 05 45 68 42 46 ou 07 76 18 09 19**
www.fcol.org | Inscriptions sur : <https://eteactif16.lacharente.fr>

Stages découverte des activités nautiques

Du 15 juillet au 29 août

à la base de voile.

Conditions : savoir nager et être accompagnés pour les mineurs.

Renseignements et inscriptions à la base de voile tous les après-midis :

05 45 68 42 46 / 07 76 18 09 19

Cirque Franco-Italien

Du 19 juillet au 31 août.

Tous les lundis, mercredis, samedis à 18h et à 10h30 les dimanches.

Renseignements : **06 86 89 62 21** ou **06 60 93 44 54** | Plus d'infos sur Facebook : [@ cirque franco italien](#)

AOÛT

Samedi 9 | de 10h à 13h
Le marché de l'été Place des Rochers

Dimanche 24

Vide grenier de l'ASSY|Parkings du stade et du gymnase. 2€ le ml pour les exposants. Entrée gratuite pour le public. Restauration et boissons en vente sur place.

Réservations à partir du 04/08/2025 au 06 80 01 60 01

JUILLET

Du 7 au 9

| de 10h à 16h
Championnat de France Voile Radiocommandé RG65

Club de Voile CVAC au plan d'eau de St-Yrieix

Base de voile : 05 45 68 42 46

Samedi 14

|
Soirée d'ouverture des Soirs Bleus (cf. page 10)

Médiathèque : 05 45 38 95 00

Randonnée dinatoire semi-nocturne du Comité des fêtes
À 19h, parking du plan d'eau, parcours de 11 km, 15€, inscription obligatoire.

Contact : 06 75 87 28 07

Dimanche 15

| à 17h

Concert : La Crazy Chorale du CSCS AL, église Notre Dame de la Route à Saint-Yrieix, entrée libre.

Dimanche 22

|
Les Amis de l'Arédie :

Sortie Cabaret à 12h au Cabaret Domaine de la Laigne - Ste Lheurine (départ de St-Yrieix) 70€ non adhérents - 65€ adhérents.
Inscription : 06 72 65 74 88

Bric à brac de l'ASSY de 6h à 18h, parkings du stade et du gymnase de Saint-Yrieix. 2€ le ml pour les exposants - Entrée gratuite pour le public - buvette et restauration.

Réservations à partir du 02/06/2025 au 06 80 01 60 01

Régate Club de Voile Radiocommandée IOM

Club de Voile CVAC, de 10h à 16h, entrée gratuite, au plan d'eau de St-Yrieix.

Base de voile : 05 45 68 42 46

Tournoi de foot

de l'ASSY
Vendredi 27 : 19h – 00h : cat U15
Samedi 28 : 9h – 17h : cat U10/U11
Dimanche 29 : 9h – 17h : cat U12/U13
Stade de St-Yrieix – Buvette et restauration

Renseignements : 06 67 97 97 38

AGENDA

JUILLET

Mercredi 2

| de 15h30 à 19h30
Collecte de sang
Salle des fêtes de La Combe

Samedi 5

|
Soirée Estivale cf page 10

Du 11 au 13 et du 26 au 27

Championnat de France de pétanque : Comité Départemental de Pétanque de la Charente Boulophone « Gilbert LOUIS » St-Yrieix. Contact : Mme MAITRE 06 10 54 65 01 ou cd16@petanque.fr

Samedi 12

| De 10h à 13h
Le marché fête... l'été. Place des Rochers.

Dimanche 13

| à partir de 21h
Bal populaire, parvis de la Mairie, DJ, buvette et restauration rapide, accès libre et gratuit. Comité des fêtes de Saint-Yrieix : 06 75 87 28 07

Du 19 au 21

|
Loto de l'ASSY - Vend. 20h / Sam. 20h / Dim. 14h à Roulet St-Estephe.

SEPTEMBRE

Samedi 13

| de 10h à 13h
Le marché fête l'artisanat
Place des Rochers

Dimanche 14

| de 10h à 16h
Régate Club de Voile Radiocommandée RG65 - Club de Voile CVAC, entrée gratuite, au plan de d'eau de Saint-Yrieix.
Base de voile : 05 45 68 42 46

Vendredi 26

| à 18h30
Soirée rentrée littéraire à la médiathèque avec la librairie Cosmopolite

Dimanche 28

| de 7h00 à 18h00
Bric à brac de Vénat (29^{ème} édition) organisé par le Comité des fêtes, à Vénat, buvette et restauration rapide. 2€/mètre (installation des stands obligatoire entre 6h et 8h), accès visiteurs libre et gratuit. Renseignements et réservations : **Alexandre : 06 62 29 70 30**

WEEK-END CULTUREL



12, 13 et 14
SEPTEMBRE 2025

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

Orphéus

Cirque Hors Limite
Spectacle de cirque et de feu

21h

Autour des gymnases



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Equivalent Quatre
Pieds

CocasseCie
Spectacle de rue pour quatre pieds qui sautent, tapent, dansent et rebondissent

17h

Autour de la mairie



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Entre Nous

Cirque Entre Nous
L'acrobatie, la danse, le théâtre et la musique ne font plus qu'un

18h

Autour de la mairie



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Welcome

Cie Tout Par Terre
Spectacle de jonglerie de comptoir

20h30

Autour de la mairie



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Ile O

Compagnie Barosolo
Spectacle de rue les pieds dans l'eau !

15h

Autour de la mairie